

CA des ACN le 23 juin 2020, en la terrasse privée du Sieur Président en sa nouvelle demeure en face de la station-service du Atac de Champs sur Yonne.....(c'est pas compliqué quand même pour trouver !)

Présents : Juan Marco –président, Guylaine – secrétaire, Anne – secrétaire adjointe, Muriel –Trésore, Mary – vice-Présidente en charge des relations internationales (si, si, on en a !!!), Christiane, Andréa, Laurent petit vélo, Laurent en campagne, Dorothée, Nelly et son chauffeur Patrick, Olivier - qui écluse, Philippe –l'Ex masqué, Bernard –nouveau cru ou cuit,

Ont été excusés mais c'est bien parce que c'est nous : Virginie –vice-présidente en charge des rencontres des acteurs du canal (c'est un peu long sur une carte de visite !!! c'est peut-être pour cela qu'elle nous lâche ?), Patricia –qui gîte de l'autre côté du canal et Marie – en charge de la toile et de notre communication.

Après un (petit) discours sur les obligations, contraintes et perturbations liées à la saloperie qui circule sans autorisation, en ce moment, notre Président a ouvert la séance.

Nous avons commencé par l'élection du bureau : Virginie s'amusant avec les couleurs des plantes ne dispose plus assez de temps à nous consacrer, elle abandonne son poste de Vice. N'ayant pas d'obligation d'avoir 328 Vices, le bureau est réélu à l'unanimité.

En vrac, nous avons évoqué :

Le local d'Escolives – pour l'instant, la mairie ne s'est pas manifestée pour qu'on libère les lieux. Différentes propositions de locaux ont été envisagées. A suivre.

Très forte prolifération d'algues dans le canal au niveau de Lucy sur Yonne, entre autres (mois de mars sans pluies, niveau bas de l'eau, pas de navigation Le faucardeur est attendu, un bateau a été remorqué au tracteur.

Annulation des rencontres des acteurs du canal, en raison de la saloperie nommée plus haut. Pour 2021, l'équipe organisatrice ne change pas, pas plus que le lieu d'accueil (abbaye de Reigny).

Reprise de la navigation : très calme pour l'instant, pas de péniche hôtel (éventuelle reprise le 11 juillet sauf pour la Luciole), quelques locations et des privés. Très peu de vélos sur le halage.

Suggestion d'inviter Nicolas Tavernier (remplaçant de JM au syndicat) à nos réunions.

Présentation de la plaquette – flyer des ACN, 2 fautes sont à rectifier, elle est validée par l'assemblée présente, Mary et Andréa voient avec un imprimeur sur Vermenton pour un devis.

Vincelles et son déversoir : malgré le ramdam provoqué par une association de pêcheurs et le passage sur les ondes médiatiques, pas d'avancée pour une éventuelle programmation de travaux. Les ACN demandent également que le site soit nettoyé de toutes les embâcles. VNF, qui n'avait pas de bateau pour ses interventions, en a récupéré un sur l'Yonne. La question est posée de savoir si les communes riveraines ne pourraient pas s'organiser avec VNF pour les nettoyages ?

Fête du patrimoine et projet de s'associer avec Mailly le Château. Les fêtes sont annulées. (Report en 2021)

Proposition d'un pique-nique, en septembre, du côté de Baye – en non-Baille, n'est-ce pas Patrick !!!! – avec le passage des voûtes de la Collancelle en bateaux électriques. Proposition retenue, voir avec Michel Sicard pour les conditions de location des bateaux.

Chantier participatif : la commune de Lucy sur Yonne nous a sollicité pour la réfection du platelage d'un pont en bois. Chantier en suspens pour l'instant. (sans doute à l'automne)

Mathilde et sa péniche : Demande de subvention pour l'impression des photos d'éclusiers. Expo qui tournerait dans les écoles. Et recherche d'une maquette de canal. Accord de principe dans l'attente du budget.

Philippe masqué nous relate ses expéditions nettoyage des escaliers, bornes autour des écluses et nous incite à nous munir d'une brosse métallique, un grattoir lors de nos sorties le long du canal. Petit à petit, cela permet de nettoyer et donne une belle image du canal. Il est proposé de définir cette mission d'archéologue canalistique (outils, mission, limites d'intervention).

Mary nous informe que le chantier de Mailly la Ville change de nom le 1^{er} juillet, Mr Soustelle partant en retraite, et c'est son fils – à Mary pas à Soustelle, vous suivez ????- qui reprend le dit chantier.

Exemple illustrant une préoccupation des ACN.

Re Philippe masqué demande si on peut déplacer l'épave qui trône en plein milieu du port de Cravant et gêne considérablement l'amarrage des bateaux ?

(Réponse de Philippe : Comme je demandais au Chef d'équipe s'il était possible de déplacer l'épave du centre du Port de Cravant ou de le pousser dans le bras mort du bief du Colombier (où pourrissent déjà 2 anciennes péniches en bois) avec leur bateau, il m'a invité à aller en discuter d'abord avec le chef de l'UTI à Auxerre présent à son bureau, ce que je fis illico avant un RV de dentiste !

Celui-ci m'a dit que les proprios étaient très procéduriers et qu'il ne pouvait absolument pas toucher au bateau sans risquer de graves ennuis !!! Il ignorait si l'épave avait changé de propriétaire comme l'un des agents le pensait ?

Pour l'écarter de sa place actuelle, il me conseillait que l'ACN adresse un mot explicatif aux proprios (déjà mis en demeure et astreints à une amende possible !) sur le désagrément touristique de cette verrue au milieu du port, empêchant l'amarrage de toute péniche (hôtel ou autre) sur le quai principal en ajoutant que certains de nos membres pourraient donner un coup de main éventuel pour le déplacer à gauche du port dans sa partie non utilisée...

L'adresse mail de la proprio, Anne David, est <adannedavid@hotmail.fr> ou <adanne-david@hotmail.fr> (le tiret n'est pas très visible!)

Bien sûr nous ne nous sommes point séparés sans le casse-croute arrosé comme il se doit.

Très chouette discussion sur le canal du Nivernais et ses anecdotes et histoires avec Bernard : cela vaut le coup d'aller sur place avec un tel guide !

Prochain CA -normal, on l'espère- en octobre.